



SECTION FOOTBALL FEMININE



Dossier Candidature

Pour Année scolaire 2025/2026



SECTION FOOTBALL **FICHE DE CANDIDATURE AUX TESTS DE SELECTION**

Ce dossier est à envoyer **avant le 07 mai 2025**, délai de rigueur à l'adresse suivante :

Monsieur Le Proviseur
Lycée Jean FAVARD
Section football
27 route de courtille
23000 Guéret.

Je soussigné(e), (nom, prénom)

Responsable légal de l'élève (nom, prénom)

Adresse :

.....

.....

- ☐ Autorise celui-ci à passer les tests d'entrées de la section sportive Football du lycée Jean Favard.
- ☐ Certifie qu'il bénéficie d'une assurance responsabilité civile et accident.
- ☐ Autorise le Président du Jury à prendre toute mesure d'urgence, y compris une décision d'hospitalisation au Centre Hospitalier de GUERET, en cas d'accident au cours des tests sportifs.
- ☐ M'engage à constituer le **dossier d'orientation** de mon enfant dans l'établissement d'origine en vue de la validation de son affectation au lycée Jean Favard.
- ☐ M'engage à procéder à la demande d'affectation de mon enfant dans l'établissement support de la section sportive (Lycée Jean Favard), dès lors que sa candidature a été retenue.
- ☐ Prends note que cette candidature ne présume pas de l'affectation ni de l'inscription dans l'établissement.

A, le.....

Signature des représentant légaux :

Signature de l'élève :

Fiche de candidature (à joindre au dossier)

VOLET SCOLAIRE

I] Renseignements personnels :

NOM : PRENOM :

Date de naissance : A :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Adresse internet :

II] Renseignements scolaires :

Etablissement scolaire d'origine (collège ou lycée) :

Ville :

2.1] Orientation post troisième souhaitée :

☐ Seconde générale :

Enseignement optionnel

- ☐ Santé et Social
- ☐ Biotechnologies
- ☐ Sciences de Laboratoire
- ☐ Sciences de l'ingénieur, création et innovation technologiques

☐ Seconde professionnelle :

- ☐ 2nd bac pro TRPM (anciennement TU)
- ☐ 2nd bac pro AGORA

2.2] Orientation post seconde :

- ☐ Première générale :
- ☐ Première technologique :
- ☐ Première professionnelle :

Régime souhaité : externe ☐ $\frac{1}{2}$ pensionnaire 4J ☐ $\frac{1}{2}$ pensionnaire 5J ☐ interne ☐

VOLET SPORTIF

Licencié au club de :

Ligue :

Equipe du candidat (niveau) :

Poste habituel :

Poste préférentiel :

Droitier ☐ Gaucher ☐ Ambidextre ☐

Section Sportive Football premier cycle : oui ☐ non ☐

Sélection (s) obtenue (s) :

- Participation aux inter-districts : oui ☐ non ☐
- Stage Ligue : oui ☐ non ☐
- Convocation coupe nationale : oui ☐ non ☐

Motivation pour votre entrée en section sportive FOOT :

Avis de l'entraîneur ou de l'enseignant (si Section Sportive au collège)

Date & signature

Fiche de candidature (à joindre au dossier)

VOLET MEDICAL

CERTIFICAT MEDICAL

A passer les tests de sélection de la section sportive FOOT

Je soussigné Docteur :

certifie avoir examiné l'état de santé de l'enfant :

Nom :Prénom : Date de naissance :

- Qu'il (ou elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du Football en compétition dans le cadre d'une section sportive scolaire
- Qu'il (ou elle) a les aptitudes requises lui permettant de passer les tests physiques de sélection.

Fait àLe

Signature et Cachet du Médecin

Fiche de candidature (PIECES A FOURNIR et à joindre au dossier)

Constitution du dossier :

- Photocopie (lisible) des bulletins scolaires de l'année 2023/2024 (3 trimestres), et de l'année en cours 2024/2025 (2 trimestres).
- Photocopie de la licence du club.
- Deux enveloppes timbrées à l'adresse de la famille.
- Une photo d'identité récente.
- Dossier de candidature complété.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du football de compétition.

Ce dossier devra être retourné dûment complété avant le **07 Mai 2025**. Une convocation sera par la suite envoyée à l'élève pour la journée de sélection. Il est à noter que la journée de sélection aura lieu si les consignes et le protocole sanitaires nous le permettent. En cas d'impossibilité nous effectuerons une sélection sur dossier

Pour Information

• Conditions d'admission

- ☒ Etre admis en seconde, en 1ère ou Terminale au lycée Jean Favard, sans avoir de difficulté scolaire particulière.
- ☒ Etre apte médicalement.
- ☒ Présenter un « potentiel » sportif et être prêt à entrer dans le processus de formation proposé par l'encadrement de la section et du lycée
- ☒ Passer le test sportif (Foot) + entretien de recrutement et être admis à l'issue de la première année de section sportive au Lycée Jean Favard.

Suite au dépôt du dossier, à la participation aux tests de sélection et à l'entretien individuel, une commission prendra une décision concernant l'admission ou non de votre enfant. Sont pris en compte dans la décision, et pour chaque candidat :

- ☐ Son niveau scolaire (résultats, appréciations, attitude)
- ☐ Son niveau sportif et ses perspectives d'évolution (tests de recrutement)
- ☐ Son aptitude physique (certificat médical de non contre-indication)
- ☐ Sa motivation (à travers l'entretien)
- ☐ La remise du dossier complet

Pour les candidats ayant obtenu un avis favorable :

- Il est indispensable d'obtenir la décision de passage en seconde générale et technologique ou en 1ère générale et technologique (= décision d'orientation du conseil de classe de l'établissement d'origine) ;
- Pour les demandes d'affectation :
 - Pour une affectation en 2GT, une saisie, par l'établissement d'origine, de la candidature dans l'application « AFFELNET post 3eme » est indispensable pour valider votre demande ;
 - Pour un élève ne dépendant pas du secteur du lycée Jean Favard, une demande de dérogation à la carte scolaire est nécessaire.
 - Pour une admission d'un élève non inscrit actuellement au lycée Jean Favard en 1ère : une saisie, par l'établissement d'origine, de la candidature dans l'application « AFFELNET 1ere » est indispensable pour valider votre demande ; une demande de dérogation à la carte scolaire est nécessaire.

CALENDRIER

Date limite de dépôt des candidatures	Mercredi 07 mai 2025
Journée des tests et entretien	Mercredi 28 mai 2025
Commission	Lundi 02 juin 2025
Envoi des résultats	Début juin 2025